

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mars 2025

SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 1043)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 975

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 767 de M. Huyghe

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.